

INITIATIVE CONCERTÉE D'INTERVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

2^e cycle de l'enquête québécoise
sur le développement
des enfants à la maternelle

ÉDITION

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse :

www.msss.gouv.qc.ca section **Publications**.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

Bibliothèque et Archives Canada, 2016

ISBN : 978-2-550-76174-7 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

LE CONTEXTE DU PROJET

L'Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants (ICIDJE) vise à soutenir le développement global des enfants par des actions concertées, à la fois auprès des communautés, de leur famille et des enfants eux-mêmes. Ainsi, depuis 2010, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), le ministère de la Famille, Avenir d'enfants et l'Institut de la statistique du Québec travaillent ensemble à la réalisation de l'ICIDJE. Cette initiative comporte deux volets complémentaires. Le premier volet « enquête » concerne l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM). Une première édition a été réalisée en 2012 et une seconde le sera en 2017. Le second volet « intervention » porte sur la mobilisation et la concertation des communautés afin qu'elles travaillent ensemble à favoriser le développement global des enfants. Ce volet prend appui sur les résultats de l'EQDEM ainsi que sur les récentes connaissances en santé développementale et en neurosciences, qui confirment la nécessité de se préoccuper des premières années de vie et des premières transitions chez l'enfant.

LE BUT DE L'ICIDJE

Connaître et soutenir le développement global des enfants québécois de 0 à 5 ans, et faciliter leur entrée au premier cycle du primaire ainsi que leur réussite éducative ultérieure.

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Connaître l'état de développement des enfants à la maternelle au Québec, à partir des données de l'EQDEM et assurer la surveillance de son évolution.
- Soutenir la planification et les interventions dans les secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la famille ainsi que la complémentarité, la continuité et l'adaptation des services.
- Favoriser la mobilisation des communautés à l'égard du développement des enfants et de la création d'environnements favorables à celui-ci.

L'INSTRUMENT UTILISÉ POUR CONNAÎTRE LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS

C'est l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE©) qui sera à nouveau utilisé en 2017 pour la deuxième collecte des données de l'EQDEM. Cet instrument est conçu pour évaluer les forces et les faiblesses des groupes d'enfants vivant dans une communauté ou dans un territoire donné, dans cinq domaines de leur développement. Il s'agit d'un questionnaire rempli par les enseignants de maternelle 5 ans, qui répondent pour chacun des élèves de leur classe (environ 15 minutes en moyenne par enfant). Les questions font référence à des comportements simples et observables, l'outil permet d'évaluer les aptitudes des élèves à partir des perceptions des enseignants. Pour aider ces derniers à remplir le questionnaire, celui-ci est accompagné d'un guide, qui contient toutes les questions, assorties pour la plupart de notes explicatives. L'IMDPE a été conçu par l'Offord Center for Child Studies de l'Université McMaster en Ontario et est utilisé dans les autres provinces canadiennes et à l'étranger sous l'appellation Early Development Instrument (EDI). Des études ont démontré que cet instrument constitue un bon indicateur de l'état de développement des enfants et de leur capacité à atteindre les objectifs du programme d'enseignement primaire.

Voici les cinq domaines mesurés par l'IMDPE.

- **Santé physique et bien-être** (motricité, préparation physique pour l'école, etc.).
- **Compétences sociales** (responsabilité, respect des pairs, etc.).
- **Maturité affective** (hyperactivité et inattention, comportements agressifs, craintifs et anxieux, etc.).
- **Développement cognitif et langagier** (intérêt et habileté pour la lecture et l'écriture, les mathématiques, etc.).
- **Habilités de communication et connaissances générales** (capacité à raconter une histoire, à communiquer ses besoins à l'adulte ou aux pairs, etc.).

L'IMDPE renseigne sur la proportion des enfants d'une communauté, qui sont considérés comme vulnérables dans chacun des cinq domaines de développement. **Il est important de souligner que la finalité de cet instrument n'est pas de fournir une mesure individuelle du développement, ni un diagnostic de retard de l'enfant, ni une évaluation de la performance du personnel enseignant ou de l'école.**

QU'EST-CE QUE L'ON ENTEND PAR « DÉVELOPPEMENT GLOBAL » ?

Le développement du jeune enfant est un processus : « global, dans la mesure où chacune des composantes du développement forme un tout, soit la personne qu'est l'enfant; intégral, dans le sens où chaque dimension s'inter-influence et s'intègre l'une à l'autre de manière à former ce tout, à l'image des pièces d'un casse-tête que l'on assemble pour le reconstituer. L'expression « développement global » fait donc référence à la façon toute particulière dont le jeune enfant se développe et réalise des apprentissages dans tous les domaines simultanément. Elle évoque également les domaines physique et moteur, affectif, social, cognitif et langagier dans lesquels il se développe et leur influence mutuelle ».ⁱ

LA NOTION DE VULNÉRABILITÉ MESURÉE DANS L'EQDEM

L'EQDEM 2012 définit « qu'un enfant est vulnérable dans un domaine de développement donné s'il fait partie des 10 % d'enfants québécois ayant les scores les plus faibles dans ce domaine (le seuil de 10 % représente la proportion théorique des enfants vulnérables par domaine de développement). On compare ensuite les proportions d'enfants vulnérables dans différentes régions à ce seuil préétabli de 10 %. À l'échelle du Québec, il y a

donc **nécessairement** des enfants désignés comme vulnérables dans chacun des cinq domaines de développement mesurés dans l'enquête, et ce, même si tous les enfants avaient des résultats plutôt élevés. En ce sens, la notion de vulnérabilité mesurée dans l'EQDEM est relative et non pas absolue. Être vulnérable ne signifie pas être condamné à l'échec scolaire au primaire, mais plutôt que l'enfant vulnérable dans un domaine particulier court plus de risques que la majorité des enfants d'éprouver des difficultés dans ce domaine. Autrement dit, **être vulnérable signifie être susceptible d'être moins bien outillé que les autres pour profiter pleinement de ce que l'école peut offrir**ⁱⁱ. »

CE QUE RÉVÈLE L'ENQUÊTE DE 2012

Au Québec, en 2012, sur les 79 956 enfants admissibles, environ 20 000 présentent une vulnérabilité dans au moins un des cinq domaines de leur développement, ce qui représente un enfant sur quatre (26 %). Certaines régions affichent une proportion d'enfants vulnérables, dans au moins un domaine, plus élevée que les autres. De plus, lorsque l'on s'attarde à différents découpages territoriaux, de grandes variations dans la proportion d'enfants vulnérables apparaissent. Les données de l'EQDEM révèlent, par ailleurs, que dans les milieux dont les familles sont les plus défavorisées matériellement, la proportion d'enfants vulnérables dans au moins un domaine de développement s'élève à 31 % comparativement à 21 % pour les enfants des milieux les plus favorisés (Simard, *et al.*, 2013).

LES RETOMBÉES DE L'ICIDJE POUR LES COMMUNAUTÉS : DES RÉSULTATS UTILES POUR TOUT LE MONDE !

Les communautés connaissent davantage l'état de développement des enfants de leur territoire qui ont fréquenté la maternelle en 2012 et elles sont mieux outillées pour soutenir ce dernier; la connaissance étant un des éléments d'une intervention de prévention réussie. Parmi les nombreuses retombées de l'édition 2012, notons que pour plusieurs régions, il y a eu un renforcement des collaborations intersectorielles ainsi que la création d'espaces pour partager et diffuser les résultats (tournée locale et régionale, colloque, symposium), etc.

LES BÉNÉFICES D'UN DEUXIÈME CYCLE D'ENQUÊTE

Les données de l'EQDEM 2012, en apportant un nouvel éclairage sur le développement des enfants, ont influencé diverses activités de mobilisation et d'intervention. Les communautés et les régions y ont trouvé une source d'information supplémentaire pour soutenir la planification et orienter leurs actions. Les données de 2017, en fournissant un second portrait de la situation, permettront de réajuster les orientations prises en faveur du développement des jeunes enfants. En plus de décrire globalement l'état du développement des enfants à la maternelle et pour chacun des cinq domaines visés, la répétition de l'EQDEM en 2017 offre la possibilité de comparer certaines données dans le temps. Pour certains découpages géographiques, il sera alors possible de mettre en relation les données de 2012 et de mieux comprendre les besoins des enfants, de percevoir les changements ou les problématiques à surveiller selon l'évolution de la vulnérabilité au sein de différents territoires. L'accès, sur une base récurrente, à des données fiables sur l'état de développement des enfants québécois de la maternelle, permet de :

- suivre l'évolution du développement des enfants;
- mobiliser les parents, les familles, les communautés locales, les instances des secteurs public et privé de tous les paliers qui interviennent en petite enfance;
- partager une lecture commune des besoins;
- orienter le choix des priorités d'action et des politiques publiques;

- soutenir les démarches locales, régionales et nationales de planification d'actions en faveur du développement global et optimal des enfants.

LA COLLECTE DE DONNÉES DE 2017

La collecte de données aura lieu au milieu de l'année scolaire, soit de février à avril 2017, de manière à s'assurer, notamment, que l'enseignant connaisse bien ses élèves et que ceux-ci ont eu le temps de s'adapter à la vie scolaire. Les parents devront consentir à ce que l'enseignant complète le questionnaire au sujet de leur enfant.

LE RÉSEAU DE RÉPONDANTS RÉGIONAUX INTERSECTORIELS

Afin de favoriser la concertation et la mobilisation intersectorielles, les partenaires de l'ICIDJE ont chacun un réseau de répondants régionaux. L'objectif de la mise en place d'un tel réseau est, notamment, d'offrir un canal de communication et de diffusion de l'information entre les niveaux régional et provincial, d'assurer un transfert des connaissances et de répondre aux questions et aux besoins de chacune des régions.

LES ENFANTS EXCLUS

Certains enfants sont exclus de la population visée par l'EQDEM :

- les enfants fréquentant une école dans les commissions scolaires Crie et Kativik, situées dans les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18);
- les enfants fréquentant des établissements relevant du gouvernement fédéral dans les réserves autochtones;
- les enfants fréquentant une école spéciale;
- les enfants scolarisés à la maison;
- les élèves handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) faisant partie d'une classe spéciale composée de plus de 50 % d'élèves EHDA.

LES AUTOCHTONES

Actuellement, les populations autochtones du Québec ne sont pas incluses dans l'EQDEM. Des discussions sont actuellement en cours pour évaluer la faisabilité de réaliser un projet pilote qui pourrait se faire dans les communautés autochtones non conventionnées. D'autres rencontres sont à venir au cours de l'année 2017.

L'ÉCHÉANCIER

Activité	Période de l'activité	Rencontres du Comité d'orientation du projet (COP)
Démarrage et promotion de l'EQDEM 2017	Janvier à mars 2016	
Travaux préparatoires (obtention de la licence IMDPE, questionnaire, lettres, promotion, etc.)	Avril à décembre 2016	Avril 2016 Juin 2016 Septembre 2016
Préparation du plan d'analyse	Automne 2016/hiver 2017	Février 2017
Collecte	Février à avril 2017	Mai 2017
Traitement des données	Mai 2017 à août 2018	Septembre 2018
Rédaction et diffusion	Septembre 2017 à octobre 2018	Février 2018 Avril 2018

L'ENQUÊTE CONNEXE

L'EQDEM permet de connaître la proportion d'enfants vulnérables pour cinq domaines de développement. Afin de mieux expliquer les indicateurs de vulnérabilité, il est nécessaire d'examiner certains facteurs qui pourraient être associés au développement de l'enfant, entre autres, le parcours préscolaire. L'EQDEM donne peu d'informations sur ce sujet, compte tenu notamment du fait que l'enseignant, qui complète le questionnaire pour chacun des enfants de sa classe, a une connaissance limitée du parcours préscolaire de ces derniers. L'objectif principal de **l'Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2017 (EQPPEM)** est donc de recueillir, auprès des parents, de l'information sur la famille, sur l'enfant et sur son parcours préscolaire à l'échelle de la province et des régions. L'information qui sera recueillie par l'EQPPEM sera éventuellement analysée en relation avec le niveau de développement de l'enfant mesuré dans le cadre de l'EQDEM.

L'EQPPEM bénéficie de l'expérience acquise avec l'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle 2012 (EMEP), qui avait des objectifs semblables mais qui portait sur la région de Montréal uniquement. Le questionnaire de l'EQPPEM sera en grande partie composé de questions tirées du questionnaire de l'EMEP.

Étant donné que l'EQPPEM est appuyée par les mêmes partenaires, la structure de pilotage est la même que l'EQDEM, tout en ayant son propre comité d'orientation de projet.

La collecte de données de l'EQPPEM se fera de mars à juin 2017.

POUR VOUS SOUTENIR DANS CHACUNE DES ÉTAPES PRÉ ET POST EQDEM

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

<http://www.eqdem.stat.gouv.qc.ca/>

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

<http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/groupes/developpement-jeunes-enfants.php>

AVIS SCIENTIFIQUES, PRÉSENTATIONS ET OUTILS

<https://www.inspq.qc.ca/developpement-des-jeunes-enfants/avis-outils>

MINISTÈRE DE LA FAMILLE

Garder le cap sur le développement des jeunes enfants : l'importance des mots utilisés pour parler de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle

https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/developpement_des_enfants/transition_ecole/eqdem/Pages/index.aspx

Soutenir la préparation à l'école et à la vie des enfants issus de milieux défavorisés et des enfants en difficulté

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/preparation-ecole.pdf>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

<http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/lutte-contre-le-decrochage-et-reussite-scolaire/>

Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité : services de garde et école

<http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/guide-pour-soutenir-une-premiere-transition-scolaire-de-qualite-services-de-garde-et-ecole/>

LA STRUCTURE DE PILOTAGE DU PROJET

La structure de pilotage du projet à l'échelon national est présentée en annexe.

LA VUE D'ENSEMBLE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PARTENAIRES

Une vue d'ensemble des rôles des partenaires nationaux et régionaux est présentée dans le tableau, qui figure aux pages suivantes.

i

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Favoriser-le-developpement-global-des-jeunes-enfants-au-quebec.pdf>

ii <https://qualitepetiteenfance.uqam.ca/upload/files/garder-le-cap-final.pdf>

INITIATIVE CONCERTÉE D'INTERVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS (ICIDJE)

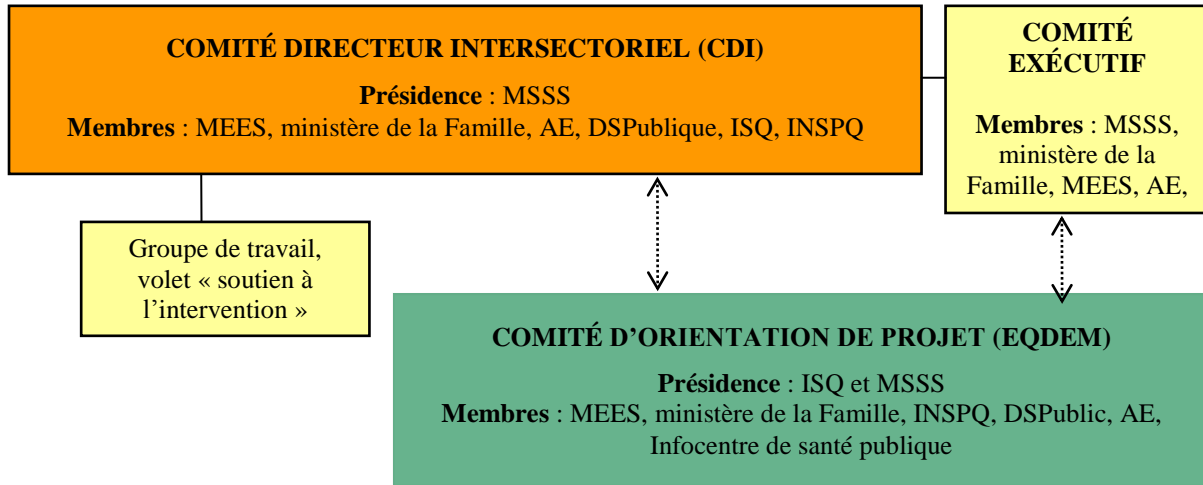
Structure de pilotage

L'Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants compte sur l'engagement des partenaires à l'intérieur de trois comités pour assurer la réussite du projet.

1. Un **Comité directeur intersectoriel (CDI)**, qui se prononce principalement sur les orientations structurantes et stratégiques du projet. Ce comité directeur est soutenu par un **groupe de travail**, volet « soutien à l'intervention ».
2. Un **Comité d'orientation de projet (COP)**, qui se prononce sur les aspects scientifiques et méthodologiques du projet d'enquête, en tenant compte du contexte et des objectifs de mobilisation qui y sont associés.
3. Un **Comité exécutif**, qui a pour mandat de veiller à la réalisation de l'ICIDJE. Il doit examiner toutes les questions qui lui sont soumises et veiller à l'exécution de ses décisions. Il prête conseil et assistance au Comité directeur intersectoriel.

La structure de pilotage est illustrée et résumée à la page suivante à l'aide d'une figure et d'un tableau.

Structure de pilotage de l'Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants (niveau national)



Représentation des acteurs sur les comités

	Comité directeur Intersectoriel (CDI)	Comité exécutif	Comité d'orientation de projet (COP)	Groupe de travail (volet « soutien à l'intervention »)
MSSS	Présidence	x	Coprésidence	x
MEES	x	x	x	x
Ministère de la Famille	x	x	x	x
Institut de la statistique du Québec (ISQ)	x	x	Coprésidence	
Avenir d'enfants (AE)	x	x	x	x
Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)	x		x	x
Directions de santé publique (DSPublique)	Deux représentants Un désigné par la TCNS Un désigné par la TCNPP		Un représentant désigné par la TCNS	Un représentant désigné par la TCNPP
Infocentre de santé publique			x	

Acronymes

EQDEM : Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle

MSSS : ministère de la Santé et des Services sociaux

MEES : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

TCNS : Table de concertation nationale en surveillance (MSSS et réseau)

TCNPP : Table de concertation nationale en prévention et promotion (MSSS et réseau)

ANNEXES

INITIATIVE CONCERTÉE D'INTERVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

Mandat du Comité directeur intersectoriel (CDI)

Le Comité directeur intersectoriel est présidé par la Direction de la prévention et de la promotion de la santé (DPPS) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Il réunit des gestionnaires représentant les différents partenaires régionaux et nationaux, soit le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), le ministère de la Famille, Avenir d'enfants (AE), l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ainsi que des représentants de la Table de concertation nationale en prévention et promotion (TCNPP) et de la Table de concertation nationale en surveillance (TCNS). Ce comité est secondé par un comité exécutif composé du MSSS, du MEES, du ministère de la Famille ainsi que d'Avenir d'enfants. Il peut également compter sur un groupe de travail pour le soutenir dans ses travaux.

Le Comité directeur intersectoriel doit notamment :

- réaliser ses travaux selon les orientations structurantes et stratégiques de l'Initiative;
- assurer le suivi des activités menées dans chacun des deux volets afin d'en assurer la cohérence au regard des objectifs généraux de l'Initiative;
- faire en sorte que la communication soit efficace et pertinente avec tous les intervenants engagés dans l'Initiative;
- coordonner la promotion de l'Initiative et la valorisation de l'utilisation des données et des connaissances générées par celle-ci;
- soumettre au comité exécutif les changements ayant un impact majeur sur les coûts ou sur les échéanciers;
- garantir le respect des ententes relatives au partenariat;
- rendre compte aux partenaires de l'évolution du projet et de ses résultats.

Plus précisément, le CDI doit, pour soutenir le volet « enquête » :

- tenir compte des avis du Comité d'orientation de projet;
- répondre aux demandes ou à un besoin formulé par le Comité d'orientation de projet.

Plus précisément, le CDI doit, pour soutenir le volet « intervention » :

- favoriser une utilisation optimale des données pour soutenir l'intervention (passage des données à l'action).

Mandat du groupe de travail, volet « soutien à l'intervention »

Le mandat de ce groupe est, de façon générale, de guider les acteurs dans le choix des interventions, au profit du développement des jeunes enfants, à la suite du dévoilement des résultats issus de l'enquête, et ce, dans un contexte d'action intersectorielle. Le groupe de travail pourra formuler des recommandations au Comité directeur intersectoriel en vue d'optimiser la coordination des interventions en faveur du développement des enfants, mises de l'avant par les différents partenaires nationaux.

INITIATIVE CONCERTÉE D'INTERVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

Composition du Comité directeur intersectoriel (CDI)

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)	André Dontigny – Direction de la prévention et de la promotion de la santé (DPPS) Julie Rousseau (DPPS) Caroline Caux (DPPS) Julie Soucy – Service de surveillance de l'état de santé (SSÉS) Mariève Doucet (SSÉS)
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	Valérie Saysset – Direction générale des statistiques Marilou Harvey – Direction de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires
Ministère de la Famille	Andrée Dionne – Direction du développement des jeunes enfants
Institut de la statistique du Québec (ISQ)	Bertrand Perron – Direction des enquêtes longitudinales et sociales Nathalie Audet – Direction des enquêtes longitudinales et sociales
Table de concertation nationale en surveillance (TCNS)	Richard Massé – Direction de la santé publique de Montréal
Table de concertation nationale en prévention et promotion (TCNPP)	Michel Beauchemin – Direction de la santé publique de la Capitale-Nationale
Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)	Sonia Côté – Direction du développement des individus et des communautés
Avenir d'enfants (AE)	Julie Dostaler – Direction générale

Composition du groupe de travail, volet « soutien à l'intervention »

MSSS	Caroline Caux – Direction de la prévention et de la promotion de la santé
MEES	Christiane Bourdages Simpson – Direction de la formation générale des jeunes Nancy Plamondon – Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires
Ministère de la Famille	Marie-Josée Larochelle – Direction du développement des enfants Annie Mireault – Direction régionale de Montréal
TCNPP	Catherine Noreau – Direction de la santé publique de l'Estrie
INSPQ	Julie Poissant - Direction du développement des individus et des communautés
Avenir d'enfants (AE)	Nadine Sirois (Capitale-Nationale)

Madat et composition du Comité exécutif de l'ICIDJE

Le comité exécutif est composé de six personnes :

1. M. André Dontigny (ministère de la Santé et des Services sociaux);
2. M^{me} Julie Soucy (ministère de la Santé et des Services sociaux);
3. M^{me} Andrée Dionne (ministère de la Famille);
4. M^{me} Valérie Sayssset (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur);
5. M^{me} Julie Dostaler (Avenir d'enfants);
6. M. Bertrand Perron (Institut de la statistique du Québec).

Le comité exécutif a pour mandat de veiller à la réalisation de l'Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants. Il doit examiner toutes les questions qui lui sont soumises et veiller à l'exécution de ses décisions. Il prête conseil et assistance au Comité directeur intersectoriel. Il veille à ce que toutes questions ou informations stratégiques soient communiquées aux ministères ou organismes concernés et assure la coordination entre les partenaires. Le comité exécutif peut convenir de points à apporter à l'ordre du jour des rencontres du Comité directeur intersectoriel. Il est aussi responsable de la gestion et du suivi de l'entente de partenariat de l'EQDEM.

Mandat du Comité d'orientation de projet (COP)

Le Comité d'orientation de projet est coprésidé par le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Ce comité a pour mandat de conseiller l'ISQ sur le processus d'enquête, en tenant compte du contexte et des objectifs de mobilisation et d'intervention qui y sont associés dans le cadre de l'Initiative. Il peut faire des recommandations au Comité directeur intersectoriel sur tout sujet relié à l'enquête et pouvant avoir un impact sur l'atteinte des objectifs généraux de l'Initiative.

Composition du Comité d'orientation de projet

ISQ	Bertrand Perron, coprésident – Direction des enquêtes longitudinales et sociales Nathalie Audet – Direction des enquêtes longitudinales et sociales Micha Simard – Direction des enquêtes longitudinales et sociales
MSSS	Julie Soucy – Service de la surveillance de l'état de santé Mariève Doucet – Service de la surveillance de l'état de santé Caroline Caux – Direction de la prévention et de la promotion de la santé
MEES	Latifa Elfassihi – Direction de la méthodologie et des enquêtes
Ministère de la Famille	Marie-Josée Larochelle – Direction du développement des enfants
Avenir d'enfants	Julie Rocheleau – Direction de l'évaluation
TCNS	Manon Noiseux – Direction de la santé publique de la Montérégie
INSPQ	Julie Poissant – Direction du développement des individus et des communautés Mathieu Langlois – Infocentre de santé publique

VUE D'ENSEMBLE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PARTENAIRES INTERSECTORIELS

	Réseau de la santé	Réseau de l'éducation	Réseau de la famille	Avenir d'enfants	ISQ
Avant la collecte	<p>MSSS</p> <p>Présider le Comité directeur intersectoriel.</p> <p>Coprésider le Comité d'orientation de projet avec l'ISQ.</p> <p>Former des réseaux de répondants régionaux en promotion-prévention et en surveillance.</p> <p>Assurer la transmission de l'information aux réseaux de répondants en promotion-prévention et en surveillance dans les directions de santé publique.</p> <p>Participer au groupe de travail, volet « soutien à l'intervention ».</p> <p>Directions de santé publique</p> <p>Participer à la promotion de l'enquête auprès des partenaires régionaux et locaux.</p> <p>Planifier et coordonner la démarche de mobilisation des acteurs intersectoriels régionaux et locaux en collaboration avec les instances de concertation régionales.</p>	<p>MEES</p> <p>Participer au Comité directeur intersectoriel et au Comité d'orientation de projet.</p> <p>Participer au groupe de travail, volet « soutien à l'intervention ».</p> <p>Transmettre aux commissions scolaires, aux établissements d'enseignement privé et aux partenaires toute l'information nécessaire.</p> <p>Réseau scolaire</p> <p>Participer à la démarche concertée de mobilisation des acteurs intersectoriels.</p>	<p>Ministère</p> <p>Participer au Comité directeur intersectoriel et au Comité d'orientation de projet.</p> <p>Participer au groupe de travail, volet « soutien à l'intervention ».</p> <p>Transmettre aux directions régionales toute l'information pertinente.</p> <p>Directions régionales</p> <p>Participer à la promotion de l'enquête.</p> <p>Participer à la démarche de concertation régionale.</p>	<p>Équipe nationale</p> <p>Participer au Comité directeur et au Comité d'orientation de projet.</p> <p>Participer au groupe de travail, volet « soutien à l'intervention ».</p> <p>Transmettre aux équipes régionales toute l'information pertinente.</p> <p>Équipes régionales</p> <p>Contribuer à la mobilisation des acteurs intersectoriels en faisant la promotion de l'enquête, de ses objectifs et de ses bénéficiaires auprès des partenaires régionaux et locaux d'AE.</p> <p>Collaborer, pour ce faire, avec chaque DSP et les principaux responsables régionaux.</p>	<p>Participer au Comité directeur intersectoriel.</p> <p>Coprésider le Comité d'orientation de projet avec le MSSS.</p> <p>Élaborer le plan du projet et le soumettre au Comité directeur intersectoriel et au Comité d'orientation de projet.</p> <p>Mettre en place les outils pour la réalisation de la collecte de données.</p> <p>Obtenir les autorisations nécessaires auprès des commissions scolaires, des écoles privées et de l'Université McMaster.</p>

	Réseau de la santé	Réseau de l'éducation	Réseau de la famille	Avenir d'enfants	ISQ
Pendant la collecte	<p>MSSS</p> <p>Présider le Comité directeur intersectoriel.</p> <p>Coprésider le Comité d'orientation de projet avec l'ISQ.</p> <p>Soutenir l'ISQ.</p> <p>Assurer la transmission de l'information aux réseaux de répondants en promotion-prévention et en surveillance dans les directions de santé publique</p> <p>Directions de santé publique Sensibiliser, au besoin, les partenaires du milieu scolaire à l'importance de participer au projet.</p>	<p>MEES</p> <p>Participer au Comité directeur intersectoriel et au Comité d'orientation de projet.</p> <p>Soutenir l'ISQ dans les relances, en cas de refus, pouvant affecter la qualité et la représentativité des données, et ce, conformément aux lignes de communication convenues avec le MEES.</p> <p>Signaler à l'ISQ toute information pertinente provenant du réseau scolaire ou des partenaires.</p>			<p>Participer au Comité directeur intersectoriel.</p> <p>Coprésider le Comité d'orientation de projet avec le MSSS.</p> <p>Joindre les écoles, s'assurer de leur participation et transmettre les informations destinées au personnel enseignant et aux parents.</p> <p>Gérer la collecte des IMDPE et assurer les contacts avec les commissions scolaires, les écoles et le personnel enseignant.</p> <p>Signaler au MEES toute l'information pertinente provenant du réseau scolaire ou des partenaires.</p>

	Réseau de la santé	Réseau de l'éducation	Réseau de la famille	Avenir d'enfants	ISQ
Après la collecte	<p>MSSS</p> <p>Participer au Comité directeur intersectoriel et au Comité d'orientation de projet.</p> <p>Diffuser les résultats nationaux, soutenir leur appropriation et les mettre à profit dans des projets intersectoriels.</p> <p>Soutenir les répondants des réseaux promotion-prévention et surveillance dans les activités régionales d'analyse, de diffusion et de mobilisation.</p> <p>Produire et diffuser des outils, si requis.</p>	<p>MEES</p> <p>Participer au Comité directeur intersectoriel et au Comité d'orientation de projet.</p> <p>Participer aux activités du groupe de travail, volet « soutien à l'intervention » concernant l'appropriation et la mise à profit des résultats de l'EQDEM.</p> <p>Réseau scolaire Participer à une démarche de mobilisation, d'appropriation et de mise à profit des résultats avec les autres partenaires.</p>	<p>Ministère</p> <p>Participer au Comité directeur intersectoriel et au Comité d'orientation de projet.</p> <p>Contribuer à la diffusion, à l'appropriation et à la mise à profit des résultats.</p> <p>Directions régionales Participer à une démarche de mobilisation, d'appropriation et de mise à profit des résultats avec les autres partenaires.</p>	<p>Équipe nationale</p> <p>Participer au Comité directeur intersectoriel et au Comité d'orientation de projet.</p> <p>Contribuer à la diffusion des résultats.</p> <p>Participer à l'analyse des résultats et des pistes d'action concertées à privilégier.</p> <p>Équipes régionales Participer à une démarche de mobilisation, d'appropriation et de mise à profit des résultats avec les autres partenaires.</p>	<p>Participer au Comité directeur intersectoriel.</p> <p>Coprésider le Comité d'orientation de projet avec le MSSS.</p> <p>Établir et envoyer les remboursements pour chaque commission scolaire. Produire le rapport national et le diffuser.</p> <p>Soutenir, au besoin, l'appropriation des résultats et l'utilisation des données.</p> <p>Fournir des avis méthodologiques, au besoin, aux régions dans la préparation des rapports régionaux ou locaux.</p> <p>Produire et transmettre les rapports personnalisés aux commissions scolaires et aux écoles.</p>

	Réseau de la santé	Réseau de l'éducation	Réseau de la famille	Avenir d'enfants	ISQ
	<p>Directions de santé publique Informer et sensibiliser la population de leur territoire et les acteurs concernés sur l'état de développement des enfants.</p> <p>Fournir l'expertise-conseil auprès des partenaires intersectoriels.</p> <p>Partager les connaissances, dont des données sur l'état de développement des enfants et des conditions de succès des actions qui favorisent ce développement.</p> <p>Produire et diffuser des outils, si requis.</p> <p>Promotion-prévention Collaborer avec le répondant en surveillance à la démarche de diffusion des résultats.</p> <p>Planifier et coordonner une démarche d'appropriation et de mise à profit des résultats avec les autres partenaires.</p> <p>Soutenir la mise en place d'actions concertées dans les communautés avec les partenaires régionaux concernés et l'instance de concertation, s'il y a lieu.</p>				

	Réseau de la santé	Réseau de l'éducation	Réseau de la famille	Avenir d'enfants	ISQ
	<p>Surveillance</p> <p>Produire des portraits régionaux et locaux selon les besoins de la région et de leurs partenaires, en utilisant les données disponibles à l'Infocentre de santé publique et s'il y a lieu, avec le soutien de l'ISQ et de l'INSPQ.</p> <p>Organiser une démarche concertée de diffusion en collaboration avec le répondant en promotion-prévention.</p> <p>Collaborer avec le répondant en promotion-prévention à une démarche concertée d'appropriation des résultats avec les autres partenaires pour la mobilisation et l'intervention.</p> <p>Diffuser les résultats en temps opportun et les mettre à profit (assurer un transfert de connaissances vers les partenaires régionaux et locaux).</p>				